



Saison 2018 – 2019

Comité de Meurthe et Moselle de Basketball

160, ter Avenue de Strasbourg - 54000 NANCY

Tél : 03 83 37 14 82 – Fax : 03 83 32 21 18

Comité Basket Meurthe et Moselle

comite-basket54@wanadoo.fr - www.comitebasket54.fr

Compte rendu de Bureau Lundi 4 février 2019 NANCY

Procès-Verbal

Nancy, le 4 Février 2019

- **Présents :** Mmes : BETTIOL Betty, HINDAHL Martine,
MM.: AFIRI Adel, BETTIOL Éric, BILICHTIN Thierry, BONNET Jacques,
COURTE Julien, CLIER Florian, LÉONARD Michel
- **Invités :** Mmes : PRIETO Virginie, WOLFF Alexandra
- **Excusés :** Mme: PLEIMELDING Pamela
MM : TOMBA Anthony KAROLAK Geoffrey

OUVERTURE PAR MONSIEUR LE PRESIDENT

Ouverture par le Président 18h48.

● Point sur les licences

CD 54 : +7 (+0,1%)

CD 55 : -83

CD 57 : -218

CD 88 : -154

Légère augmentation de 7 licences qui permet au comité d'être le seul à augmenter sont nombre de licenciés.



Infos diverses

Location Espace de stockage

Un second lieu de stockage est recherché à proximité du premier.

Invitation à un tournoi au Maroc

La Fédération marocaine a invité une équipe U13 à un tournoi. L'équipe invitée ne devra que prendre en charge les frais de transport.

Challenge benjamin

La finale départementale se tiendra le 3 Mars 2019.

La finale régionale du challenge benjamin se tiendra le 6 avril 2019.

Une dotation de t-shirts sera accordée le jour de chaque finale aux participants.

Règlement Montées-Descentes PRM/PRF

Demande de M. Sébastien COLAS – SLUC NANCY.

Quelles sont les particularités du règlement concernant les montées et descentes pour les équipes évoluant en PRM et PRM ?

Réponse de la Commission Sportive :

Il est initialement prévu une montée par poule, soit trois pour les 3 poules de PRM. Le nombre de descentes est également initialement prévu à 2. Cependant ce nombre est susceptible d'évoluer en fonction des descentes des équipes nationales et régionales.

De plus, la réforme territoriale prévoit un passage de 2 poules de 12 en R2 à 2 poules de 10. Combien d'équipes du CD54 devons-nous réintégrer ? Il est beaucoup trop tôt pour le savoir.

Commission des officiels

○ Disponibilité salle

Faute de disponibilité de salle dans le nord du département, le stage arbitre du 24 Février 2019 sera effectué dans le sud du département.

○ Paiement des stages arbitres

Demande de règlement au club en priorité

Commission de Discipline régionale

Envoi d'un dossier à la commission de discipline régionale pour un match U13F opposant Frouard au Haut du Lièvre.

Commission sportive

Report tardif d'un très grand nombre de rencontres ce qui engendre des problèmes de désignation d'arbitre.

Finales de coupe

Les finales de coupe se joueront le 25 mai 2019 aux Gymnase des Aiguillettes.

Pratique 3X3

○ **Open stan**

L'Open Stan se déroulera le 26 mai 2019 aux Gymnase des Aiguillettes.

En raison, de l'attente de la décision de l'Open de France, la réservation de la Pépinière n'a pu être concrétisée.

L'open Stan passe en « Open Start ».

○ **3x3 universitaire**

Une demande à la fédération française du sport universitaire a été envoyée, pour une organisation des finales nationales du 3X3 universitaire 2020 à NANCY

Fédération

○ **Mutations**

Une étude est en cours pour harmoniser le prix des mutations au niveau national.

René KIRSCH, président de la commission fédérale des finances et président de la Ligue Grand Est de Basketball, consultera les comités afin de solutionner ce problème.

Rappel : les mutations des catégories U13 et inférieures sont exemptes de droit.

○ **Plan de développement territorial**

M. Philippe CABALLO, service territoires de la FFBB, demande le plan développement territorial du Comité de Meurthe et Moselle.

Alexandra WOLFF s'occupe de lui transmettre.

Trésorerie : point sur les difficultés de certains clubs

A ce jour, l'ensemble des clubs présente une trésorerie équilibrée.

Les derniers ont été invités à se mettre en conformité avant le 10 février 2019.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES OFFICIELS :

D'après le compte rendu de M. CLIER Florian, Président de la Commission Départementale des Officiels.

Rien de spécial pour la CDO si ce n'est les affaires courantes de répartition.

Régis Popieul, répartiteur de Meurthe-Sud, m'a chargé de poser 3 questions/remarques :

« 1) Comme je ne trouve aucune information sur les réunions de bureau sur le site du CD54, je voudrais savoir : le résultat AGP / Haut Du Lièvre a-t-il été entériné en faveur du Haut Du Lièvre (en U13F n° ?) du 10/11/18 alors que la rencontre n'a pas été à son terme (rapport à l'appuis), que le Haut Du Lièvre a quitté la salle pour des raisons de différents personnels avec un arbitre ? Pour l'instant le Haut Du Lièvre est déclaré vainqueur sur FFBB. C'est quand même une rencontre pour le titre de champion Départemental.

Réponse d'Éric BETTIOL, Président :

Ce dossier a été transmis à la Commission de Discipline Régionale, dans l'attente de leur résultat d'instruction.

2) Est-il possible que la commission sportive intervienne pour ralentir voire (encore mieux) stopper le flux incessant des reports de rencontres, des changements d'horaire entre 10 et 92 h avant le début d'une journée de championnat. Des engagements avaient été pris en début de saison par la commission en charge pour bloquer ce phénomène récurrent. Pour endiguer ce phénomène, je voudrais précisément combien de clubs ont demandé des report, l'identification de ces clubs (faire la liste des clubs), l'identification des catégories touchées, et combien chaque club à payer d'indemnités de report. Autant d'informations qui permettront une plus grande lisibilité du problème, et par la même occasion nous donnera des arguments de réponses aux clubs.

Réponse d'Éric BETTIOL, Président :

Depuis le 17 novembre 2018, les clubs ont pris l'habitude de se contacter pour définir du report de rencontre. A ce jour, les motifs valables et sérieux n'ont pas toujours été fournis à la Commission Sportive.

Concernant les indemnités versées par les clubs pour report de rencontre, Geoffrey sera interrogé pour fournir ces réponses.

3) Il est également souhaitable qu'une attention sur les horaires et sur les salles soit apporté (voir mails envoyés à la commission sportive) sur :

** même horaires pour 2 rencontres dans une même salle*

** horaires incompatibles (une heure de différence) pour 2 rencontres dans une même salle*

** localisation d'une rencontre (erreur de désignation de la salle ou pas de salle) dernier exemple connu : match à HOUEMONT -> salle DIEUZE ».*

Réponse d'Éric BETTIOL, Président :

Lors de la création des championnats toutes les rencontres ont le même horaire 0:00.

Pour la prochaine saison, la Commission Sportive proposera un horaire privilégié pour chaque catégorie. Par exemple, U9 : 13h30, U11 : 14h30, U13 : 16h00,...

Au lieu de contrôler les horaires de toutes les rencontres, le contrôle se fera uniquement sur les horaires modifiés.

Ce nombre de contrôles devant être moindre, les contrôles en seront d'autant plus simples.

COMMISSION COMMUNICATION ÉVÈNEMENTIEL :

D'après le compte rendu de M. Anthony Tomba, Président de la Commission Communication événementiel.

RAS.



COMMISSION SALLES ET TERRAINS

D'après le compte rendu de M. Michel LÉONARD, Président de la Commission Salle et Terrains

LIVERDUN – Cosec du Collège GRANDVILLE

La fédération a homologué le Cosec du collège Grandville de LIVERDUN.

Le gymnase est classé H1 sous réserve de terminer les tracés et de protéger le but de handball (à gauche table de marque) lors des rencontres.

SAINT NICOLAS DE PORT : Salle B.

Les travaux des tracés interviendront prochainement. Michel LÉONARD reste en contact avec le club et le responsable des travaux de la municipalité.

COMMISSION SPORTIVE

D'après le compte rendu de Mme Betty BETTIOL, Présidente de la Commission Sportive.

Début de la seconde phase des Championnat

- U15 M et U18 F ont commencé il y a 2 semaines
- Seniors F ont commencé la semaine dernière
- U13 M et U13 F
- U17 Met U15 F

Utilisation e-marque V1 et V2

En raison de différents problèmes survenus depuis début janvier quelques précisions sont à apporter afin de surmonter quelques difficultés :

- Les versions d'e-marque V1 et V2 peuvent coexister sur le même ordinateur.
- Les rencontres de championnats régionaux et départementaux doivent être faites sur l'e-marque V1, en se servant du fichier import (aucun changement par rapport au début de la saison et aux anciennes pratiques).
- Seules les rencontres de Championnats de France NM2, NM3, NF1, NF2 et NF3, ainsi que les rencontres de championnats de France Jeunes Elite sont à faire sur e-marque V2.

De vous rappeler encore, que l'e-marque V2 sera en fonction pour toutes les catégories de championnat dès la saison prochaine. Donc, prévoyez pour vos OTM des temps de formation tel que E-Learning.

(<https://ffbb.sportef.com/Directory/Home.aspx?idPageData=3050733592>)

Pour plus d'approfondissement, la Commission Sportive reste à votre disposition pour toutes formations complémentaires afin de vous familiariser avec cette version pour que vos OTM soient opérationnels pour 2019/2020.

Notifications

Concernant les notifications, il est important de rappeler que la signature des entraîneurs entraîne l'engagement sur la justesse des informations écrites sur la feuille de match. Donc les requêtes concernant les licences manquantes ou la présence ou non présence de joueurs ne peuvent être reçues comme justifiées.

En raison de nombreux reports de matches, la Commission Sportive, sur demande la CDO, invitera les clubs à passer par la procédure de dérogation pour modifier les dates de matches.

Les finales de la Coupe de Lorraine seront programmées fin mai. Nous sommes à la recherche d'une salle qui pourrait accueillir l'ensemble des équipes ainsi que les équipes 3X3.

Pratique 3x3 :

Le Championnat suit son cours. La première phase s'est terminée le 31 janvier 2019 et nous avons relancé une campagne d'engagement pour réintégrer des équipes lors de la 2^{ème} phase ou créer de nouveaux championnats dans les autres catégories.

Au final, un seul club (SAINT MAX) a engagé une nouvelle équipe en Séniors Masculins. Le SLUC NANCY a désengagé une de ses équipes qui avait fait plusieurs forfaits en 1^{ère} phase.

Il y aura donc dix équipes lors de la 2^{ème} phase :

Poule Master (pour l'attribution du titre 2019) :

SLUC NANCY / JOEUF / BAYON / LA PORTE VERTE / SAINT MAX 1

Poule Series :

MAXEVILLE / SAINT MAX 2 / LUNEVILLE 1 / LUNEVILLE 2 / LUNEVILLE 3

Un mail a été envoyé à tous les clubs pour leur demander de faire des profils 3X3 à leurs licenciés et de mettre en place au moins un tournoi d'ici la fin de l'année.

COMMISSION TECHNIQUE

D'après le compte rendu de M. Julien COURTE, Président de la Commission Technique

Soirée technique :

Le Comité de Basket Ball de Meurthe et Moselle a organisé une soirée technique sur le thème du « tir » Mercredi 16 janvier 2019 de 19H00 à 20H30 à CHAMPIGNEULLES

Cette intervention technique a été animée par Sylvain LAUTIE, ex-entraîneur du SLUC NANCY Basket Pro A et vainqueur de la coupe KORAC, entraîneur en 1^{ère} division au Luxembourg.

Basket École

L'opération basket école compte actuellement 121 écoles du département soit 16641 licences contact

École Française de Mini Basket

Le club de l'Espérance de TOUL est le 4^{ème} club labélisé École Française de Mini Basket en Meurthe et Moselle après l'Avant Garde Portoise, le SLUC NANCY Basket Association et LUDRES PSV.

Les clubs de LONGWY, HUSSIGNY et VANDOEUVRE sont en cours de labélisation.

Formation animateurs

Deux formations animateur (premier niveau) se dérouleront pendant les vacances de février.

- Du 9 au 12 février 2019 à LAXOU
- Du 11 au 15 février 2019 à LONGWY

Espoirs

Tous les licenciés-ées nés en 2007 ont reçu une invitation à une demi-journée de stage pendant les vacances scolaires de février. Les joueurs et joueuses nés en 2008 dominants et/ou de grands gabarits sont également invités par l'intermédiaire de leur club.

Les espoirs du nord du département seront regroupés à LONGWY mercredi 13 février 2019.

Les espoirs du sud du département seront regroupés à TOMBLAINE jeudi 14 février 2019.

A l'issue de ces stages, les joueuses retenues seront convoquées à HOUEMONT samedi 16 et dimanche 17 février 2019.

Les garçons retenus seront, quant à eux, rassemblés vendredi 15 février à TOMBLAINE.

POUSS'54

Tous les joueurs-euses nés en 2008 ont reçu une invitation pour participer au Pouss'54 qui se déroulera à TOMBLAINE mardi 11 février 2019.

L'encadrement des ateliers sera assuré par les animateurs en formation.

CLÔTURE :

Après un tour de table, plus personne n'ayant quelque chose à ajouter, le Président clôt la séance à 20h48.

